

DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ORAN
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 03/AT/DO31/SDFS/DAL/2021 -1^{ère} Relance-

Un avis de consultation nationale est lancé pour :

La réalisation des travaux de tirage des câbles à fibres optiques en canalisation -ZONE BELGAID

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après:

DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ORAN
DÉPARTEMENT DES ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE DES ACHATS
06 Rue Chaila Ali, El Makkari, ORAN

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Conditions d'éligibilité :

La participation au présent avis de consultation s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité 109-214 intitulé construction des réseaux des centres électriques et téléphoniques,

NB : Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, constitué avant le retrait du cahier des charges, ce dernier doit être retiré par le mandataire chef de file, désigné dans la convention du groupement momentané, ou par l'un des membres du groupement désigné dans le cadre de la même convention.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif :** Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 3- **D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°03/AT/DO31/SDFS/DAL/2021-1^{ère} Relance-
La réalisation des travaux de tirage des câbles à fibres optiques en canalisation -ZONE BELGAID-
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix (10) jours** à partir de la parution de l'avis de consultation **sur le site Web d'Algérie Télécom,**

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.